ADMINISTRATION COMMUNALE
LINTGEN

Avis au public

Projet de désignation relatif à la zone « Mamerdall », incluant l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de paysage protégé, la zone « Mamerdall » sise sur les territoires des communes de Bertrange, de Kehlen, de Kopstal, de Lintgen, de Lorentzweiler, de Marner, de Mersch, de Steinsel et de Strassen.

Il est porté à la connaissance du public que le dossier de désignation relatif à la zone « Mamerdall », incluant l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de paysage protégé, la zone « Mamerdall » sise sur les territoires des communes de Bertrange, de Kehlen, de Kopstal, de Lintgen, de Lorentzweiler, de Marner, de Mersch, de Steinsel et de Strassen, a été adressé à la commune de Lintgen par Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité aux fins d'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, le dossier peut être consulté pendant trente jours, au secrétariat communal, 2, rue de Diekirch à L-7440 Lintgen, pendant les heures de bureau. En outre, le dossier de désignation est consultable sur le site internet de la commune sous www.lintgen.lu.

Le délai pendant lequel les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et présenter leurs objections court du 9 novembre au 8 décembre 2026 inclus.

Les objections contre le projet doivent être adressées, dans le délai prévu à l'alinéa qui précède, au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen, 2, rue de Diekirch à L-7440 Lintgen, qui en donne connaissance au conseil communal pour avis.

Lintgen, le 30 octobre 2026

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre Le Secrétaire

ADMINISTRATION COMMUNALE LINTGEN

Bureaux : 2, rue de Diekirch L-7440 Lintgen
Internet : www.lintgen.lu
E-mail : commune@lintgen.lu
Tél. : 32 03 59 1
Fax : 32 03 59 35